Communiqué de Presse

Lyon, le 1er octobre 2021

Un usager de santé réélu ce jour à la Présidence de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Auvergne-Rhône-Alpes : le savoir d'usage au cœur de la concertation en santé.

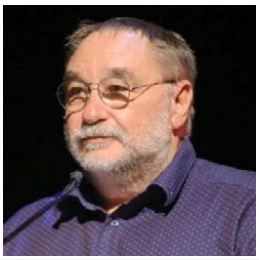

Au sortir d'une longue séquence de crise sanitaire, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes se réjouit qu'un représentant des usagers soit à nouveau élu à la tête du « parlement régional de la santé » dont le programme de travail s'annonce crucial pour la santé des Auvergnats Rhônalpins.

« Après 18 mois d'une crise sanitaire qui a mis au premier plan l'expertise scientifique, il était peu probable que les usagers jouent à nouveau les premiers rôles. Le fait que **Christian BRUN** *soit le Président sortant n'était donc en rien une garantie. Sa réélection ce 1er octobre est le signe que, dans la tempête, il a su, avec les membres de la Conférence, répondre aux enjeux et animer cette instance pourtant chahutée par les circonstances. Bravo à lui ! »* Se réjouit **François BLANCHARDON**, Président de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

« *Dans notre région, les usagers de santé sont devenus un acteur et un animateur reconnu de la démocratie sanitaire* », insiste-t-il, constatant que, depuis sa création, la CRSA a toujours été présidée par un représentant des usagers. En 2019, Christian BRUN avait succédé à Bernadette DEVICTOR issue de l'association France Alzheimer, alors présidente de l'instance depuis 2010.

Issu de l'association APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association reconnue dans le champ du handicap, Christian BRUN est par ailleurs membre du bureau de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes et président du groupe de travail permanent « droits des usagers » de la Conférence nationale de santé.

Rouage essentiel de la démocratie sanitaire, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Auvergne-Rhône-Alpes a pour rôle de formuler des avis et des recommandations au Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) sur la politique régionale de santé. Accès aux soins et aux droits, qualité et sécurité des soins, ouvertures ou fermetures d'établissements, autorisations d'activités, politiques de prévention, action médico-sociale… sont autant de thématiques traitées par cette instance de 108 membres dont 21 représentent les usagers.

Outre le sujet de la gestion de crise au long cours, la CRSA contribuera à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre par l'ARS. Durant l'année 2022, l'instance jouera ensuite un rôle central dans la construction de la feuille de route pour les 5 années suivantes.

France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour tous et toutes !

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, sa création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé sur la région. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Plus d'information : https://www.france-assos-sante.org/

Contact presse :
Adrien Delorme adelorme@france-assos-sante.org / 06 47 86 47 19
Magalie Aveline maveline@france-assos-sante.org / 04 78 62 17 00